

Résultats des votes

AG 2019



Association agréée
au titre de la Protection de la nature
(art.40 - N° 76-629 du 10-7-1976)

BULLETIN DE VOTE**A**ASSEMBLEE GENERALE
27 AVRIL 2019**NOMBRE DE VOIX :****Vote sur les montants des cotisations fédérales 2019-2020**

Pour la saison 2019-2020, les membres du conseil d'administration de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Vienne proposent à l'Assemblée Générale les cotisations suivantes :

- La cotisation du chasseur 95 €
- (~~le timbre grand gibier du chasseur 30 €~~)
- L'adhésion du territoire ACCA, AICA, CP 190 € + 0.02 €/ha
- L'adhésion du territoire PARC, ENCLOS 30 €
- le bracelet cerf 60 €
- le bracelet sanglier 30 €
- le bracelet chevreuil 15 €
- le bracelet daim 10 €
- le bracelet pour PARC, ENCLOS 5 €

Et**Choix 1**Le Contrat de services des territoires
à 20 € + 0,04 €/ha **9770 voix****Choix 2**Le Contrat de services des territoires
à 40 € + 0,08 €/ha **97 voix** *Cocher la case qui correspond à votre choix*

183 blancs

841 nuls

BULLETIN DE VOTE

B

ASSEMBLEE GENERALE
27 AVRIL 2019



NOMBRE DE VOIX :

Vote sur la Contribution Territoriale 2019-2020

Compte-tenu de l'abandon des timbres départemental et national grand gibier, le conseil d'administration de la Fédération propose de mettre en œuvre un principe de Contribution Territoriale pour compléter les produits du budget 2019-2020 (conformément aux statuts du 21 avril 2018 : Article 10, point « 96. Produit de participation des détenteurs du droit de chasse portant sur des territoires sur lesquels est chassé le grand gibier »). Cette Contribution Territoriale sera appelée auprès de tous les territoires chassant le grand gibier au prorata de leurs surfaces boisées déclarées au début de la saison 2018-2019. Chaque territoire contribuera à équivalence de sa surface boisée multipliée par un coût €/ha boisé au titre de son Unité de gestion plus un coût €/ha boisé au titre de sa Commune.

Choix 1

**Pour collecter une
Contribution Territoriale 2019-2020
de 96 500 €**

Soit au titre des :

- ↳ UG : de 0,12 € à 1,91 €/ha boisé
- ↳ Communes : de 0,00 € à 0,87 €/ha boisé

Choix 1

9572 voix

Choix 2

**Pour collecter une
Contribution Territoriale 2019-2020
de 196 500 €**

Soit au titre des :

- ↳ UG : de 0,28 € à 3,89 €/ha boisé
- ↳ Communes : de 0,00 € à 1,78 €/ha boisé

Choix 2

138 voix

☞ Cocher la case qui correspond à votre choix ☜

300 blancs

929 nuls

BULLETIN DE VOTE

C

ASSEMBLEE GENERALE
27 AVRIL 2019



NOMBRE DE VOIX :

Vote sur le projet de volet Petit Gibier

Le conseil d'administration de la Fédération propose l'adoption d'un nouveau *volet Petit Gibier* du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique pour la période 2019-2025.

POUR

8355 voix

CONTRE

2231 voix

☞ Cocher la case qui correspond à votre choix ☜

73 blancs
234 nuls

BULLETIN DE VOTE

D

ASSEMBLEE GENERALE
27 AVRIL 2019



NOMBRE DE VOIX :

Vote sur le projet de volet Sanglier

Le conseil d'administration de la Fédération propose l'adoption d'un nouveau *volet Sanglier* du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique pour la période 2019-2025.

POUR

4269 voix

CONTRE

6323 voix

☞ Cocher la case qui correspond à votre choix ☜

42 blancs

326 nuls

BULLETIN DE VOTE

E

ASSEMBLEE GENERALE
27 AVRIL 2019



NOMBRE DE VOIX :

Vote sur le projet de volet Sécurité et Pratique de la Chasse

Le conseil d'administration de la Fédération propose l'adoption d'un nouveau volet *Sécurité et Pratique de la Chasse* du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique pour la période 2019-2025.

POUR

3212 voix

CONTRE

6828 voix

↔ Cocher la case qui correspond à votre choix ↔

198 blancs
550 nuls

BULLETIN DE VOTE**F**ASSEMBLEE GENERALE
27 AVRIL 2019

NOMBRE DE VOIX :

Vote sur la question inscrite à l'ordre du jour

Conscient qu'un clivage s'est installé entre certains adhérents chasseurs aux chiens courants et la Fédération sur des enjeux relatifs à la pratique spécifique de cette chasse, le conseil d'administration de la Fédération souhaite que les adhérents se positionnent quant à l'opportunité d'autoriser les chasseurs à se déplacer en voiture d'un poste de tir à un autre durant une battue.

Les responsables des 226 territoires de chasse représentés lors des 4 réunions préparatoires de l'assemblée générale 2019 (157 ACCA + 69 chasses privées) ont été témoins des débats, parfois tendus, qui se sont tenus. Pour ou contre les déplacements, chacun a ses convictions.

L'interprétation des dispositions dérogatoires relatives aux déplacements dans le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2012-2018, générant un nombre grandissant de dérives, ne permet pas de le reconduire en l'état.

Face à ce constat d'échec, le conseil d'administration s'interroge sur les possibilités de déplacement sous couvert d'un cadre dérogatoire expérimental.

Le conseil d'administration considère que ce cadre ne pourrait être envisageable qu'à condition d'intégrer un minimum de moyens pour sécuriser l'action de chasse et un maximum de garanties pour préserver les responsabilités civile et pénale des organisateurs de battues.

Si cette hypothèse était fédératrice et considérant l'exigence sécuritaire qu'implique cet enjeu, ce cadre dérogatoire expérimental ne saurait être raisonnable qu'à concurrence des clauses minimales suivantes :

- décision souveraine de l'assemblée générale d'ACCA pour expérimenter cette dérogation ;
- matérialisation de tous les postes de tir (marquage + cartographie) en des lieux identifiés pour leur caractère sécuritaire ;
- proposition d'une organisation de battue garantissant le respect des règles élémentaires de sécurité.

Enfin, la mise en œuvre de ce cadre dérogatoire expérimental, qui plus est liée à un enjeu de sécurité publique, nécessiterait d'être évaluée par une commission mixte (membres de la Fédération + membres associés extérieurs) proposant un arrêté préfectoral annuel garantissant les droits et les devoirs du territoire autorisé à mettre en œuvre ces déplacements organisés.

Souhaitez-vous que la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne intègre dans son Schéma Départemental de Gestion Cynégétique le cadre dérogatoire expérimental décrit précédemment ?

OUI **2294 voix****NON** **7785 voix**

⇨ Cocher la case qui correspond à votre choix ⇨

211 blancs**573 nuls**